



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2026-2027

TUTEURS DES PROFESSEURS STAGIAIRES D'ALLEMAND

**INFORMATIONS DIVERSES
ÉCHÉANCES
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES**

Le mot de l'IA-IPR

Madame, Monsieur,

Votre rôle sera déterminant : soyez ici remerciés d'avoir accepté cette importante mission, qui vous a été confiée sur des critères de professionnalisme et de confiance.

Les professeurs stagiaires auront besoin d'un suivi *constant* et *très régulier* tout au long de l'année, et vous saurez leur prodiguer des conseils autant sur le plan de la préparation et la mise en œuvre des cours que sur leur positionnement dans ces nouvelles fonctions.

Toutes vos observations de cours donneront lieu à un écrit, même court : vous trouverez dans ce livret diverses informations sur la mission qui vous attend.

Il vous appartiendra de signaler aussi vite que possible les difficultés rencontrées par les stagiaires auprès de Madame Tisserand afin que le plan de formation puisse être adapté au plus près des besoins constatés.

Certainement que vous assurerez avec professionnalisme et conviction cette expérience, et que vous saurez y puiser un enrichissement de votre propre pratique du métier, je vous souhaite une excellente année scolaire 2026-2027.

Muriel Abate-Philippe
IA-IPR LVE-Allemand

Table des matières

CONTACT	2
SITE DE REFERENCE : A CONSULTER REGULIEREMENT	3
TUTEUR « TERRAIN » / TUTEUR « INSPE »	3
PREMIER CONTACT	4
TOUT AU LONG DE L'ANNEE	4
PRINCIPALES ECHEANCES 2026-2027	5
2026-2027 : PLAN DE FORMATION STAGIAIRES AFFECTES A MI-TEMPS	6
REFERENTIEL DE COMPETENCES : B.O. N°30 DU 25 JUILLET 2013	7
COMPETENCES COMMUNES A TOUS LES PROFESSEURS ET PERSONNELS D'EDUCATION	7
COMPETENCES COMMUNES A TOUS LES PROFESSEURS ET DECLINAISON SPECIFIQUE A L'ALLEMAND	13
LES INCONTOURNABLES POUR LA CONSTRUCTION DE SEQUENCES EN LVE	17
BILAN MENSUEL	18
ÉCRIT REFLEXIF	19
ÉVALUATION DU « TUTEUR INSPE »	19
SUITE DE LA CARRIERE	19

Contact

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à **Florence Tisserand**, chargée de mission d'inspection **référente de la formation des professeurs d'allemand stagiaires** :
Florence.Tisserand@ac-orleans-tours.fr

Site de référence : à consulter régulièrement

Pour **tous les stagiaires de LVE** : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique934>

Pour les **stagiaires d'allemand** : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique330>

Pour les **tuteurs** : <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique433>

Le site est très régulièrement mis à jour : toutes les éventuelles modifications y figurent dans les meilleurs délais.

Tuteur « terrain » / Tuteur « INSPE »

L'académie d'Orléans-Tours ne propose pas de Master MEEF en allemand ; toutefois, le directeur de l'INSPE doit émettre un avis sur la titularisation de chaque stagiaire, en se fondant sur l'avis d'un tuteur « INSPE », distinct de l'avis du tuteur « terrain ».

Les tuteurs des professeurs d'allemand de l'académie ont donc un rôle auprès de deux stagiaires différents : ils sont **« tuteur terrain » pour le stagiaire qu'ils suivent au quotidien** et **« tuteur INSPE » auprès d'un autre stagiaire**.

La répartition est effectuée lors de la réunion des tuteurs en début d'année scolaire.

Les rôles se répartissent comme suit :

Le tuteur « terrain »...

- Accompagne le stagiaire tout au long de l'année
- Renseigne la fiche de bilan intermédiaire
- Rédige l'avis « tuteur » (à remettre au plus tard le 03 mai 2027)

Le tuteur « INSPE »...

- Évalue l'écrit réflexif du stagiaire auprès duquel il exerce les missions de « tuteur INSPE »
- Renseigne une grille d'évaluation spécifique « tuteur INSPE »

Ces deux documents sont à remettre au plus tard en mai 2027 (date à préciser par l'INSPE)

Premier contact

- Guider le stagiaire dans les **premières démarches** qu'il aura à effectuer :
 - contacter l'établissement et se présenter au chef d'établissement le plus rapidement possible ;
 - lui fournir quelques indications matérielles (ou la qualité des personnes à contacter) : trouver des clés, un code de photocopie, le règlement intérieur de l'établissement, les manuels, etc.
- Lui rappeler quelques **règles de fonctionnement** qui vaudront pour l'année et la suite de sa carrière :
 - ponctualité, assiduité ;
 - préparation de chacun des cours ;
 - obligations et respect des délais (bulletins, conseils de classe, réunions parents-professeurs...) ;
- Fixer avec lui quelques règles de **fonctionnement du tutorat** (comment et à quels horaires vous contacter, à quelle fréquence vous vous rencontrerez, quel type de préparation il devra vous montrer, etc.) ;
- Préciser que les observations seront *récioproques* : dès que vous aurez vos emplois du temps respectifs, vous élaborerez un **planning d'observations récioproques** ;
- Anticiper le calendrier annuel : indiquez au stagiaire le **"film général" de l'année**, pour qu'il ne se laisse pas surprendre par les missions qui lui incomberont ;

- Préparer les **tout premiers cours** : vous pourrez lui fournir quelques activités "clé en main" en les explicitant, et lui indiquer les écueils à éviter.



Si vous n'êtes pas affecté dans l'établissement de votre stagiaire, **présentez-vous à son chef d'établissement** dès votre première visite.

Si vous ne pouvez le rencontrer à ce moment-là, adressez-lui un courriel pour lui proposer une autre date.

Tout au long de l'année

- Assurez un **suivi très régulier** : travail sur les préparations de cours et les évaluations, observations récioproques ;
- Une fois par mois : adressez un **bilan** à Florence Tisserand (Florence.Tisserrand@ac-orleans-tours.fr)
- Toutes vos observations de cours donneront lieu à un **écrit**, même succinct ;
- Vous **conservez la trace de vos échanges avec le stagiaire** afin de pouvoir, le cas échéant, vous appuyer sur des écrits pour signaler un dysfonctionnement ;
- Vous n'hésitez pas, par ailleurs, à **signaler un dysfonctionnement, même s'il vous semble anodin.**

Principales échéances 2026-2027

Jeudi 27 août 2026	→ Accueil institutionnel des professeurs stagiaires
Dès le premier contact	→ Cf. <i>supra</i>
Début septembre	→ Établir avec le professeur stagiaire un calendrier d'observations réciproques
05 novembre 2026	→ Écrit réflexif : formation stagiaires + tuteurs
Novembre 2026	(date à préciser) → Réunion tuteurs / formateur / IA-IPR : phase d'auto-positionnement du professeur stagiaire Cf. fiche à renseigner : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article334 → Participation du stagiaire au mouvement interacadémique
Novembre-Janvier	→ Visite conseil par un chargé de mission d'inspection
Décembre 2026	→ Choix par le stagiaire du sujet de son écrit réflexif (l'intitulé est communiqué à son « tuteur INSPÉ »)

Janvier 2027	(date à préciser) → Réunion tuteurs / formateur / IA-IPR : phase de bilan intermédiaire Cf. fiche à renseigner : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article334 <i>Dans le cas où les fragilités constatées compromettraient la titularisation, les compétences restant à acquérir feraient l'objet d'un suivi particulièrement attentif ; le stagiaire en serait informé par un courrier de l'IA-IPR.</i>
03 mai 2027	→ Retour du rapport du tuteur terrain Cf. fiche : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article334
Date à préciser par l'INSPE	→ Retour de l'évaluation de l'écrit réflexif → Retour de l'évaluation « tuteur INSPE » Cf. https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article334
Mars-mai 2027	→ Inspection de titularisation
Juin 2027	→ Jury de titularisation
Juillet 2027	→ Décision du jury de titularisation

2026-2027 : plan de formation stagiaires affectés à mi-temps

Date		Intitulé
27/08/2026		Accueil institutionnel
28/08/2026		Les premières heures de cours Concevoir une séquence : les fondamentaux Les programmes en vigueur La posture du professeur
16 - 23/09/2026		FOAD : Gestion du tableau et trace écrite
23/09/2026		La démarche actionnelle L'enjeu culturel et éducatif La problématique
24/09/2026	Mat	La trace écrite
	Ap-m	Succession des séquences et progression annuelle
01/10/2026		L'évaluation : quand ? comment ? dans quel but ? Format des épreuves certificatives – Grilles critériées, descripteurs CECRL – Correction de copies et formulation des appréciations – Lien avec la remédiation
06 - 13/10/2026		FOAD : Le travail à la maison
08/10/2026	Mat	Les stratégies au service de la compréhension de l'écrit et de l'oral : analyse des supports et entraînement
	Ap-m	Les stratégies au service de l'expression à l'écrit et à l'oral : analyse des supports et entraînement
14/10/2026	Mat	L'ENT - Conseils de classe, bulletins, rencontres parents-professeurs
	Ap-m	Analyse de supports : enjeux et démarches
15/10/2026		L'EPL
05/11/2026		L'écrit réflexif et les néo-tuteurs
19/11/2026	Mat	Intégration de la musique en cours d'allemand
	Ap-m	Intégration de la vidéo en cours d'allemand
26/11/2026		La relation éducative
03/12/2026		La laïcité
07/01/2027		Le lexique – La grammaire
13/01/2027		Construction de séquences et diversité des élèves – lien didactique / pédagogie
21/01/2027	Mat	Valorisation de la discipline et calendrier du professeur d'allemand

Date		Intitulé
	Ap-m	Assistants, échanges scolaires et projets de mobilité
28/01/2027		Les valeurs de la République
04/02/2027		Le numérique au service de l'apprentissage des LVE L'IA au service de l'apprentissage des LVE : point du professeur, point de vue de l'élève, écueils et enjeux.
11/02/2027		Construction de séquences (rythme, objectifs, formes sociales du travail)
11/03/2027		Élèves à besoins éducatifs particuliers
18/03/2027		Problématiser : enjeux et méthode
24/03/2027		Construction de séquences
01/04/2027	Mat	Donner du rythme à une séance et à une séquence
	Ap-m	Travailler une progression annuelle
08/04/2027		Égalité diversité
15/04/2027		Problématiser les contenus culturels et construire la compétence culturelle Le statut de l'œuvre patrimoniale
13/05/2027		Construction de séquences
20/05/2027		Formation conclusive : synthèse, bilan et perspectives

Un ordre mission est établi pour les journées concernées par la formation.

Cet ordre de mission n'est pas une invitation : il est, comme son nom l'indique, un ordre, signé par délégation par M. le Recteur. De ce fait, la présence à ces journées de formation est obligatoire.

Le lieu varie selon la session : les professeurs stagiaires sont invités à être très vigilants à ce qui figure sur l'ordre de mission.

Référentiel de compétences : B.O. n°30 du 25 juillet 2013

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027...
1. Faire partager les valeurs de la république	- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	- adopter une posture <i>professionnelle</i> : fonctionnaire d'État (notion de <i>serviteur</i> de l'Institution) s'approprier et véhiculer les valeurs de l'École républicaine : laïcité, neutralité, égalité et mixité, progrès et réussite de <i>tous</i> les élèves - ne pas véhiculer l'image de l'allemand comme discipline élitiste
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.	- connaître les différents textes (ministériels et académiques) qui régissent la politique des langues vivantes (cf. portail académique allemand) - inscrire dans ce cadre les actions de promotion de l'allemand - savoir se positionner dans la chaîne hiérarchique et adopter la posture adéquate selon les situations
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. - Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.	- consulter des ouvrages spécialisés - connaître les apports récents des sciences cognitives sur les processus d'apprentissage

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027...
	• Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.	
4. Prendre en compte la diversité des élèves	• Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. • Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. • Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.	• prendre rapidement conscience de la nécessité de la différenciation et l'intégrer progressivement dans les cours jusqu'à ce qu'elle devienne systématique • solliciter les interlocuteurs idoines dès que percent des signes de décrochage
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	• Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. • Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. • Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. • Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.	• connaître le projet d'établissement • faire connaître aux élèves les programmes de mobilité • pour les sections bilangues : travailler avec le(s) professeur(s) d'anglais • assister au conseil pédagogique et aux réunions d'équipe interlangue

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027...
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	• Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.	• s'appuyer sur le règlement intérieur et les rituels de classe posés en début d'année pour créer un climat de classe propice à l'apprentissage • considérer le cours de LVE comme une occasion privilégiée de confrontation à l'altérité et de déconstruction des stéréotypes • <u>bienveillance et fermeté</u> envers tous les élèves
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	• Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. • Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.	• maîtrise de la langue française • correction de la rédaction en langue française (commentaires sur les copies, bulletins...) • intelligibilité de la rédaction du cahier de textes

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027...
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	• Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. • Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.	• exposition maximale des élèves à la langue allemande (rituels de classe, consignes) dès le début de l'apprentissage
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	• Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. • Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. • Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. • Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.	• utiliser les ressources numériques pour exposer les élèves à des supports authentiques • utiliser les outils numériques dans la préparation des séquences et séances (manipulation de supports audio, vidéo, iconographiques...) • utiliser de façon pertinente les TICE en cours (focaliser l'attention des élèves, rendre une tâche vraisemblable, etc.)
10. Coopérer au sein d'une équipe	• Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. • Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. • Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.	• travail avec l'équipe interlangue de l'établissement • en fin d'année scolaire, aller assister à des cours d'autres LVE (demander l'accord des professeurs concernés)

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027...
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	• Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. • Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. • Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. • Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.	• assister au moins une fois à une commission permanente et à un conseil d'administration (demander l'autorisation au chef d'établissement)
12. Coopérer avec les parents d'élèves	• Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. • Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. • Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.	• dans le remplissage du cahier de texte, formuler les attentes pour qu'elles soient intelligibles par les parents • lors des réunions parents-professeurs : adopter une attitude courtoise et professionnelle, analyser les compétences de l'élève en partant de ses points forts et proposer des axes de travail réalistes
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	• Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.	• connaître les possibilités de mobilités individuelles et collectives ; encourager les élèves à y participer

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027...
	• Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. • Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.	
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	• Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. • Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. • Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. • Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.	• tenir compte des conseils prodigués par le tuteur, les formateurs et le chargé de mission d'inspection (lors de la visite conseil) • adopter une démarche réflexive pour chaque séance : faire un bilan, analyser les points forts et les écueils, proposer d'autres approches • solliciter, le cas échéant, un complément de formation selon les besoins identifiés

Compétences communes à tous les professeurs et déclinaison spécifique à l'allemand

Ces précisions sont données **à titre indicatif et ne sauraient être exhaustives** : elles signalent des points s'accumulant successivement et qui, s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés à la date indiquée, doivent **impérativement donner lieu à un signalement**.

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027		
		fin septembre 2026	en janvier 2027	en fin d'année scolaire
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. - Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. En particulier, au collège . Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline. En particulier, au LEGT . Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.	- correction de la langue allemande - connaissance des programmes (collège et lycée) - connaissance du CECRL (vigilance pour les PLCS non issus du Master MEEF)	- bonne connaissance du nouveau Socle Commun et des nouveaux programmes - bonne connaissance des épreuves et des attendus du baccalauréat	- adéquation entre la connaissance des attentes et la programmation des cours - participer à la promotion de la discipline - Collège : participer à la liaison école-collège - Lycée : informer sur les LV dans les filières du supérieur

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027		
		fin septembre 2026	en janvier 2027	en fin d'année scolaire
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.	- usage d'un registre de langue <u>soutenu</u> <u>exigence permanente</u> envers le niveau de langue utilisé par les élèves (en français comme en allemand) - renseignement du cahier de texte grâce à des formulations qui permettent aux élèves et aux familles de comprendre exactement quelles compétences sont attendues		
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.	- travail par activités langagières - notion de tâche et d'approche actionnelle - préparation de séquences organisées en séances (y compris avec un manuel) - séquences articulées autour d'une problématique et organisées selon des contenus culturels spécifiques à l'aire germanophone	- notion de progression entre les séquences / progression annuelle - introduction progressive de la différenciation - articulation entre les activités langagières pour mieux répondre au profil des élèves	- réflexion aboutie sur les processus d'apprentissage et d'acquisition - introduction systématique et pertinente de la différenciation (notamment en terminale: 5 axes du programme ont été abordés)

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027		
		fin septembre 2026	en janvier 2027	en fin d'année scolaire
	- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. En particulier, au lycée - Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur. - Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.	avoir une connaissance détaillée du projet d'évaluation de l'établissement ;	être en mesure de présenter des évaluations représentatives du niveau de l'élève dans chacune des activités langagières	
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes	- mise en place d'un climat de classe propice au travail - instauration de « rituels de classe » - suivi et valorisation du travail de chaque élève - trace écrite pour chaque séance	- maîtrise de la gestion de classe (climat propice aux apprentissages et soin apporté au progrès de chaque élève) - faculté à faire appel à d'autres interlocuteurs (PP, CPE, chef, parents) - présentation et incitation à la participation aux programmes de mobilité (Sauzay, Voltaire, programme académique de mobilité individuelle de courte durée)	

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2026-2027		
		<i>fin septembre 2026</i>	<i>en janvier 2027</i>	<i>en fin d'année scolaire</i>
	techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.	remplissage quotidien et intelligible du cahier de texte	s'appuyer sur les contenus et la problématique de chaque séquence pour développer l'esprit critique et la réflexion des élèves	
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation. - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. - Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.	- distinguer chaque activité langagière - être vigilant sur la distinction entre <i>entraînement</i> et <i>évaluation</i> - évaluer selon des grilles critériées (lien entre barème et descripteurs du CECRL)	- programmer son évaluation (diagnostique, formative, sommative, certificative) - mettre en place des activités de remédiation spécifiques - positionner chaque élève à un niveau du CECRL dans chaque activité langagière : - Collège : renseigner les acquis du Socle commun - Lycée : utiliser les grilles de type baccalauréat	- pouvoir expliciter ses évaluations aux parents et aux partenaires de l'École - pouvoir justifier ses critères d'évaluation selon les objectifs fixés - Collège : renseigner les acquis du Socle commun

Les Incontournables pour la construction de séquences en LVE

Langues Vivantes Étrangères : les INCONTOURNABLES...

...pour construire chacune des séquences de l'année scolaire

Mise à jour : juin 2026

Les incontournables didactiques (le temps de la préparation)	• Déterminer une thématique en lien avec un des axes du programme de la classe concernée. ◦ En collège, préciser le domaine du socle travaillé et préciser le cas échéant en quoi la séquence vient nourrir un EPI ou un parcours ; identifier les éléments qui relèvent de l'AP. • Décliner la thématique en précisant le sujet de réflexion retenu (choisi par exemple parmi les objets d'étude) et en formulant une problématique. • Expliciter par écrit la problématique en termes de culture, de réflexion et de développement des compétences de communication (choix des activités langagières dominantes de la séquence, qui seront les activités langagières entraînées et évaluées). • Chercher des supports variés (genre, nature) et authentiques, qui présentent un regard différent sur la problématique. Chaque support doit permettre d'alimenter la réflexion sur la problématique en évitant les redondances et être adapté à la maturité des élèves. • Choisir les supports en cohérence avec les descripteurs du CECRL pour la mise en œuvre et les évaluations. • Analyser les supports pour en dégager l'intérêt (en quoi ce support est-il intéressant au regard de ma problématique ? apporte-il un éclairage supplémentaire, un point de vue différent ? La nature du document est-elle signifiante en soi : implicite, visée, point de vue ?) et les principaux axes de sens.
Les incontournables pédagogiques (le temps de l'action en classe)	• Définir des stratégies d'apprentissage : ◦ À partir de la problématique posée, construire des tâches qui permettront de développer des compétences (culturelles, cognitives et linguistiques) et des stratégies (d'accès au sens, d'expression) par le biais de l'entraînement aux différentes activités langagières. ◦ Construire des tâches destinées au travail personnel et à l'évaluation. • Respecter les critères de construction d'une tâche : ◦ La tâche ne place pas l'élève dans une posture contraire aux principes éthiques ni aux valeurs de la République ; ◦ La tâche conserve un lien avec le sens du support ou avec la réflexion. ◦ La consigne se compose d'au moins un verbe d'action. ◦ La consigne articule réception et production. ◦ La tâche répond à une finalité précise, explicitée dans la consigne (visée, intention). • Ne s'exprimer que dans la langue cible. • Ne rien systématiser, sans pour autant improviser.
Les incontournables de la réflexion et de l'auto-évaluation	Prendre le temps d'analyser ce qui a été conçu et mis en œuvre à partir des points suivants : l'intérêt et l'investissement des élèves en classe et à la maison, l'efficacité des tâches proposées, le degré de réussite dans les évaluations...

Bilan mensuel

À envoyer par e-mail Florence.Tisserand@ac-orleans-tours.fr ; une version modifiable se trouve en téléchargement au format Word sur la page https://lc.cx/DkA_aG

Posture : • ponctualité • voix, gestuelle • déplacement	
Capacité à fédérer le groupe, circulation de la parole	
Phases de cours : • Mise au travail • Dynamique du cours • Consignes • Pertinence et cohérence des activités	
Adaptabilité : • prise en compte des besoins des élèves • gestion de l'imprévu	
Pertinence des apports langagiers : • greffes • lexique • grammaire • phonologie	
Réactivation	
Place du français	
Gestion du tableau	
Choix des supports : ancrage culturel	
Problématique	
Variété des activités langagières	
Adéquation de la démarche adoptée par le professeur avec l'approche actionnelle	
Évaluation • prise en compte du niveau des élèves • critérisation	
Relation tuteur/stagiaire • prise en compte des conseils • fréquence des observations • présentation des préparations	
Intégration dans l'équipe éducative	
Observations complémentaires (« efficience du cours »)	

Écrit réflexif

« L'écrit réflexif » est un court mémoire que doivent rédiger les lauréats concours non titulaires du Master MEEF.

Cadrage académique

Le cadrage est arrêté par le document suivant : https://www.univ-orleans.fr/upload/public/media/fichier/2019-10/cadrage_ecrit_reflexif_stagiaire_non_etudiant_m2_2019-2020_.pdf

Objectifs

L'écrit réflexif se fixe pour objectif d'approfondir la réflexion sur un sujet que le professeur stagiaire détermine à partir d'une situation professionnelle rencontrée dans le courant de son année de stage.

À cette occasion, le stagiaire doit pouvoir porter un regard réflexif sur la situation retenue et saisir cette occasion pour nourrir sa culture théorique.

Sur le plan formel

L'écrit réflexif comporte une dizaine de pages (hors annexes). Le professeur stagiaire prendra soin de mentionner une bibliographie et, le cas échéant, de porter à la connaissance du lecteur tout élément nécessaire à la compréhension de ses conclusions (copies d'élèves, évaluations, etc.)

La structure générale de l'écrit réflexif est précisée dans le document de cadrage mentionné ci-dessus : elle s'adosse à la structure classique d'un travail universitaire.

Évaluation

La grille d'évaluation est fournie par l'INSPE et doit être scrupuleusement renseignée (cf. <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?article334>)

Évaluation du « tuteur INSPE »

En allemand, chaque « tuteur terrain » est également « tuteur INSPE » auprès d'un autre stagiaire : il renseigne donc, en fin d'année scolaire, la grille fournie par l'INSPE (cf. https://lc.cx/DkA_aG) qui permet à son directeur d'émettre un avis sur la titularisation du professeur stagiaire concerné.

Suite de la carrière

L'année de stage n'est qu'une étape dans le processus de formation d'un enseignant : il convient de signaler d'ores et déjà au professeur stagiaire qu'il lui faudra poursuivre sa réflexion à la fois par des lectures et par sa participation aux actions de formation qui lui sont proposées.

Pour information : dans l'académie d'Orléans-Tours, tous les professeurs néo-titulaires bénéficient d'une visite conseil.

***Merci de votre engagement au service de
l'accompagnement des professeurs d'allemand
stagiaires.***